

Lamotte, le 14 juin 2012

Chères Lamottoises, Chers Lamottois,

Je vous remercie de m'accorder quelques instants de votre temps pour cette lettre que je tenais à vous adresser.

Habitant Lamotte depuis mon enfance, beaucoup d'entre vous me connaissent depuis longtemps, quelques fois même depuis l'école ou le collège. J'ai été 18 ans votre maire.

Les Lamottois les plus récents me connaissent surtout comme député et conseiller général.

Ensemble, depuis que je suis votre élu, nous avons mis de belles réalisations à l'actif de Lamotte : le parc d'activités, le collège et son gymnase, la salle des fêtes ou la piscine, le réaménagement de la traversée de Lamotte (avec itinéraire vélo), le cinéma ou la salle des sports au stade, la médiathèque ... Et aussi des réalisations exceptionnelles au plan national que je suis heureux d'avoir implantées comme le Parc équestre et le siège de la Fédération Française d'Équitation (FFE) ou, entre Lamotte et Chaumont, Center Parcs.

Mais, comme chaque Lamottoise et Lamottois, je sais qu'il y a encore beaucoup à faire.

Pour l'emploi, priorité des priorités, il faut continuer à miser sur la diversité d'activités (pas « tous nos œufs dans le même panier » !). Je continuerai de soutenir et d'essayer d'attirer les projets créateurs d'emplois comme je l'ai fait par exemple pour la FFE, les Festins de Sologne ou Usiplast.

Pour la santé, je suis heureux d'avoir obtenu du Conseil général le choix de confier la gestion du Centre médical des Pins à la société « Le Noble Age », seule capable d'investir 14 millions d'€ pour un nouvel « Institut médical de Sologne », investissement qui est la meilleure garantie des 140 emplois.

Je travaille à la création d'une « maison de santé » capable d'attirer et retenir les médecins et les autres professionnels de santé. Cette maison pourrait s'adosser à « l'Institut » et rendre ainsi des services qui évitent d'aller se faire soigner à Orléans ou à Romorantin.

Pour le logement, je travaille au Pays de Grande Sologne pour une nouvelle « opération d'amélioration de l'habitat » permettant l'isolation thermique des bâtiments et donc des économies de chauffage dans les budgets familiaux.

Pour l'activité touristique, nous avançons la réalisation des itinéraires de « La Sologne à vélo ». Nous travaillons avec la FFE pour que le site de Lamotte soit le plus beau lieu de compétition équestre de France et digne d'accueillir les compétitions lorsque la France sera enfin choisie pour des JO.

Pour notre environnement, je me bats contre les tracés du projet de « Ligne à Grande Vitesse » qui passeraient entre l'autoroute et l'actuelle voie ferrée : il faut que cette ligne passe à l'Est de la Sologne.

Pour notre sécurité, j'ai doté le centre de secours de Lamotte d'un scope-défibrillateur qui fait gagner un temps précieux pour sauver des vies. Le Conseil général a vendu le terrain à côté de « l'Institut » pour la construction de la nouvelle gendarmerie permettant de meilleures conditions de travail et de vie pour nos gendarmes et leurs familles. On n'attend que la sortie du nouveau « P.L.U. » par la municipalité.

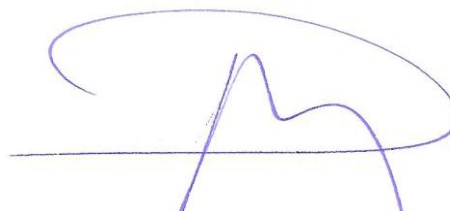
Pour l'éducation, je continuerai d'aider l'équipement des classes en « tableaux numériques interactifs » afin que l'internet soit une chance pour l'éducation et que l'école soit une chance pour apprendre à maîtriser l'internet.

Vous le savez : un député lamottois, c'est un vrai atout pour Lamotte, et chacune et chacun d'entre vous.

Libéré d'un certain nombre d'obligations, je serai encore plus disponible.

Avec votre confiance, comme député, je continuerai de me battre comme je l'ai toujours fait pour ma commune.

Fidèlement à vous.



Patrice MARTIN-LALANDE